

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 DÉCEMBRE 2022

Ouverture de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée visant les actions SOMFY

- **Offre au prix de 143 euros par action SOMFY**, représentant une **prime de 38,5%** par rapport à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes des 60 derniers jours.
- **Avis favorable et unanime du Conseil d'administration de SOMFY et Offre déclarée conforme par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »)**
- **Période de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée : du 22 décembre 2022 au 12 janvier 2023**, sans réouverture possible de l'Offre à l'issue de celle-ci, conformément à la réglementation applicable
- **Mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire** si les actionnaires minoritaires ne détiennent pas plus de 10 % du capital et des droits de vote à l'issue de l'Offre.

La société SOMFY a pris connaissance, le 15 novembre 2022, du projet d'**Offre Publique d'Achat Simplifiée sur ses actions, initiée par le groupe familial Despature**, visant à renforcer leur contrôle sur la société. L'actionnaire de référence de l'entreprise depuis 1984 a réaffirmé sa volonté de porter les ambitions de SOMFY sur le long terme, de soutenir son développement stratégique et opérationnel dans un environnement de marché extrêmement concurrentiel et de permettre au Groupe de bénéficier d'une plus grande manœuvrabilité en sortant de la cotation. L'Offre, au **prix de 143 euros par action**, extériorise une **prime de 38,5% par rapport à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes des 60 derniers jours**.

Le 7 décembre dernier, le **Conseil d'administration de SOMFY** a émis un **avis favorable et unanime** sur le projet d'Offre, et déclaré que celle-ci et ses conséquences étaient **conformes aux intérêts du Groupe, de ses actionnaires et de ses collaborateurs**. Il recommande ainsi aux actionnaires de la société **d'apporter leurs actions à l'Offre**.

Cet avis a été rendu à la suite des recommandations du comité ad hoc, composé de trois membres indépendants, et du rapport délivré par Finexsi, agissant en qualité d'expert indépendant et nommé sur proposition de ce comité. À l'issue de ses travaux, l'expert indépendant a conclu au **caractère équitable des conditions financières de l'Offre**, y compris dans la **perspective d'un retrait obligatoire**. Le rapport complet de l'expert indépendant est à la disposition de tous les actionnaires dans le projet de note en réponse de SOMFY publié le 7 décembre 2022 et disponible sur le site de SOMFY (<https://www.somfy-group.com/fr-fr/finance/projet-d-offre-publique-d-achat-simplifiee-visant-les-actions-somfy>) et celui de l'AMF (www.amf-france.org).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 DÉCEMBRE 2022

L’Autorité des Marchés Financiers (AMF) a déclaré l’Offre conforme le 20 décembre 2022 et a publié l’avis d’ouverture de l’Offre le 21 décembre 2022, pour une **ouverture effective du 22 décembre 2022 au 12 janvier 2023**. L’AMF a par ailleurs donné son visa à la Note d’Information des Initiateurs – les sociétés J.P.J.S¹ et JP 3² – ainsi qu’à la Note en réponse de la société SOMFY.

L’Offre étant réalisée selon la procédure simplifiée, conformément aux dispositions des articles 233-1 et suivants du règlement général de l’AMF, elle **ne pourra pas être réouverte à la suite de la publication par l’AMF du résultat de l’Offre**.

Le 21 décembre 2022, jour précédant l’ouverture de l’Offre, le groupe familial Despature, actionnaire de référence détient 73,9% du capital et 84,2% des droits de vote théoriques de SOMFY.

Dans la mesure où les actions SOMFY non présentées à l’Offre ne représenteraient pas plus de 10% du capital et des droits de vote de la société, le groupe familial Despature, au travers de ses sociétés J.P.J.S¹ et JP 3², **a l’intention de demander à l’AMF la mise en œuvre d’une procédure de retrait obligatoire**, et ce dans les 3 mois à compter de la clôture de l’Offre.

Les informations relatives à l’Offre, notamment les modalités de participation, se trouvent sur la page dédiée du site internet de SOMFY : <https://www.somfy-group.com/fr-fr/finance/projet-d-offre-publique-d-achat-simplifiee-visant-les-actions-somfy>

PROFIL

Fondé en 1969 en France, et présent aujourd’hui dans 59 pays, SOMFY est le leader mondial de l’automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment. Pionnier de la maison connectée, le Groupe innove en permanence pour un habitat offrant à ses utilisateurs confort, bien-être et sécurité et s’engage pleinement en faveur d’un développement durable. Depuis plus de 50 ans, SOMFY place l’automatisation au service de l’amélioration des cadres de vie et s’engage à créer des solutions fiables et durables, qui font avancer le mieux vivre et le bien-être pour tous.

CONTACTS

Shan : Aliénor Kuentz : +33 (0)6 28 81 30 83 / Alexandre Daudin : +33 (0)6 34 92 46 15

¹ J.P.J.S détient 52,6% et 61,3% des droits de vote théoriques de SOMFY.

² JP 3 est filiale à 100% de J.P.J.2, laquelle est le second actionnaire de SOMFY avec 9,2% du capital et 10,5% des droits de vote théoriques de SOMFY.